



Association  
LE NEEMIER - FRANCE



## APPEL A PARRAINAGE POUR LES ENFANTS DE L'ORPHELINAT DE SAMANDÉNI AU BURKINA FASO



L'orphelinat de Samandéni accueille des enfants depuis 2005. Créé par l'association française Bassitara-France celle-ci assurera le financement du fonctionnement de cette structure jusqu'à la fin de l'année 2017.

A partir du 1er janvier 2018, Bassitara-France passe le relais à l'association Le Neemier-France. Les anciens parrains devraient continuer leurs versements auprès du Neemier mais nous savons d'ores et déjà qu'un certain nombre d'entre eux vont arrêter.



**Devant l'extrême urgence** de la situation nous comptons sur une forte mobilisation afin de mener à terme le projet que nous mettons en place avec l'association Bassitara-Burkina gestionnaire de l'orphelinat de Samandéni à savoir:

- Gestion des parrainages, prise en charge des salaires et charges sociales du personnel par le Neemier.
- Création d'un fond de réserve afin de pallier aux gros travaux pour les bâtiments de l'orphelinat.
- L'association Bassitara-Burkina prendra en charge de façon autonome la partie fonctionnement (nourriture, santé, scolarité gestion courante, petit entretien...)



Montant des parrainages 25,00 € par mois  
**Don déductible des impôts**

**Vous trouverez ci-contre le bulletin de parrainage à remplir et à nous renvoyer.**

# L'Association LE NEEMIER-FRANCE

L'association LE NEEMIER-France est une association de type loi 1901 (sans but lucratif). Elle est à vocation humanitaire. Elle est indépendante de tout organisme: politique, religieux ou philosophique.

Elle bénéficie de l'agrément tourisme de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux sous le numéro IM075100174.

**Elle bénéficie de la reconnaissance 'association d'intérêt général' tel que définie à l'article 200 du code général des impôts. Ce qui lui permet de délivrer des reçus fiscaux afin de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don.**

**Elle est adhérente à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.**

L'association LE NEEMIER-France est membre de l'Association des Amis du Consulat du Burkina Faso de la Côte d'azur.



Campement Bassitara



Orphelinat de Samandéni

<http://www.burkinafaso-cotedazur.org/neemier>

## Le Neemier-France a pour buts:

***Etablir des partenariats permettant de contribuer à l'autonomie financière de l'orphelinat de Samandéni au Burkina Faso***

***Participer au développement culturel et artistique du village de Samandéni au Burkina Faso***

***Elaborer des projets solidaires de développement au Burkina Faso***



Association  
**LE NEEMIER - FRANCE**



## **APPEL A PARRAINAGE POUR LES ENFANTS DE L'ORPHELINAT DE SAMANDÉNI AU BURKINA FASO**

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

E-mail: ..... Tel: .....

Bulletin à découper et à renvoyer à l'association Le Neemier-France

**Souhaite souscrire au parrainage de l'orphelinat  
de Samandéni au Burkina Faso**

Je m'engage à verser à l'association le Neemier-France la somme suivante:

**25,00 €** par mois sous forme de prélèvement automatique  
ou sous une autre forme à ma convenance

*Date et signature*

*Les parrains sont membres actifs de l'association Le Neemier-France et à ce titre l'association s'engage à leur rendre compte régulièrement de l'emploi des sommes versées.*

L'association LE NEEMIER-France est une association de type loi 1901 (sans but lucratif). Elle est à vocation humanitaire. Elle est indépendante de tout organisme: politique, religieux ou philosophique.

**Elle bénéficie de la reconnaissance 'association d'intérêt général' tel que définie à l'article 200 du code général des impôts. Ce qui lui permet de délivrer des reçus fiscaux afin de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don.**